

1) Cadre général

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent aux propositions techniques et commerciales. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, dont le client reconnaît avoir pris connaissance et avoir, le cas échéant, demandé les informations nécessaires à leur compréhension.

2) Prestations

Les prestations font l'objet d'une proposition incluant un prix, et les modalités de facturation (en fin de contrat ou, le cas échéant, à des échéances spécifiques). Des frais supplémentaires annexes (déplacements, prestations,...) peuvent être ajoutés en tant que de besoin.

En cas d'annulation des prestations, les honoraires sont dus. En tout état de cause, les indemnités ne peuvent, sauf accord, être inférieures au temps passé au prorata temporis.

Le paiement est à réaliser à réception de la facture. Un paiement en ligne sera mis en place pour les prestations de nature plus légères (notamment mais non exclusivement : conseil téléphonique, prestations de courte durée). Les prix proposés sont en euros, sauf mention contraire. Ils sont valables pour une durée d'un an après l'envoi du bon de commande, sauf précision contraire. La signature ou l'accord sur proposition vaut acceptation des conditions de cette proposition, y compris les présentes conditions.

Le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture. Le règlement est accepté par virement bancaire, paiement en ligne ou liquide. Des frais pourront être facturés pour les autres modes de paiement.

Toute somme non payée à échéance entraîne sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

3) Documents

Certaines prestations peuvent faire l'objet d'un rapport ou d'une remise de document. Ce document est utilisable au sein de l'entreprise, mais sa diffusion plus large devra faire l'objet d'une convention spécifique.

Colt Conseil est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par Colt Conseil demeure la propriété exclusive de Colt Conseil. A ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès.

En particulier, le Client s'interdit d'utiliser ce contenu hors de l'entreprise et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuelles taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client. Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, logiciel, Matériel de simulation, ...) sont facturés en sus ou notifiés sur la proposition technique et commerciale.

4) Limite de responsabilité

Colt Conseil fournit des conseils basés son expertise, les données remises par le client et d'autre sources d'information. La responsabilité de Colt Conseil ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, ni pour les effets d'une mise en oeuvre de ces conseils.

La responsabilité de Colt Conseil est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client, et plafonnée au montant du prix payé par le Client pour la prestation concernée. Colt Conseil ne saurait en aucun cas être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

Colt Conseil ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure, ou d'éléments internes au client (changement d'organisation ou de priorités, décisions contradictoires,...). Sans que cette liste ne soit limitative, sont des cas de force majeure : la maladie ou l'accident d'un consultant, les grèves ou conflits sociaux, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement ainsi que l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Colt Conseil.

5) Confidentialité et protection des données

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par Colt Conseil au Client.

Le Client s'engage à informer chaque Utilisateur que :

- des données à caractère personnel le concernant peuvent être collectées et traitées aux fins d'amélioration de l'offre de Colt Conseil et du suivi de la validation de la formation opérée conformément à la commande
- la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des Utilisateurs sont des données accessibles à ses services ;
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une

demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à Colt Conseil.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'Utilisateur et auxquelles il aura eu accès.

Colt Conseil conservera, pour sa part, les données liées à ses prestations, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la valeur et de l'impact de cette prestation.

6) Droit applicable

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et Colt Conseil à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Paris.